

« Critères » pour une évangélisation réformée

Ces critères ont été formulés par la Coordination inter-régionale pour l'évangélisation de l'Église réformée de France en 2009. Ils peuvent servir de référence pour la construction de projets d'évangélisation et de témoignage collectif.

Un projet peut être considéré comme un projet d'évangélisation s'il conjugue visées et exigences. Nous sommes conscients que la mission de l'Église est d'annoncer l'Évangile au monde mais s'il y a projet spécifique d'évangélisation,

Ce projet vise :

- L'annonce explicite de l'Évangile au service d'une rencontre avec le Seigneur.
- Ceux qui ne connaissent pas ou plus l'Évangile.
- L'accueil et l'écoute de l'autre sans jugement.
- À favoriser une rencontre personnelle.
- À respecter le cheminement de chacun, son intelligence et sa liberté.

Ce projet exige :

- L'implication de l'Église locale (ou consistoriale ou régionale ou nationale), son soutien spirituel et matériel.
- Un travail d'approfondissement et de compréhension des écritures et de notre propre foi.
- D'encourager et de former les membres de la communauté au témoignage personnel.
- Une équipe solidement constituée pour piloter le projet.
- La prise en charge d'une communication de qualité tout azimut.

Remarques :

- Si la croissance nous encourage, elle ne nous appartient pas ; elle n'est pas le premier but de l'action.
- Le projet nécessite l'information de ce que l'on fait et l'attention à ce qui se fait ailleurs.
- La vie de l'Église est organisée en permanence pour accueillir, accompagner et responsabiliser les nouveaux venus.

Réflexion sur les Critères pour une évangélisation réformée (2013)

Les critères pour une évangélisation réformée sont nés d'une demande du Conseil National pour permettre d'évaluer des projets d'évangélisation et sélectionner ceux qui pouvaient être soutenus. Ils ne sont pas parfaits et pourraient évoluer mais ils sont une bonne base.

Après coup, ils sont apparus aussi comme pouvant aider à mettre en place des projets d'évangélisation en essayant de remplir les différents points.

Ils ont mis en évidence des complémentarités. En effet, il y a quelques années notre Église mettait en opposition entre, d'un côté, ce que nous appelions « une logique de desserte » qui désignait une paroisse ouverte et plutôt tournée vers elle-même avec principalement l'édification et le service de ses membres et, de l'autre côté, ce que nous appelions « une logique d'annonce » qui désignait une paroisse principalement tournée vers la transmission de l'évangile par l'évangélisation et le témoignage.

Dans les critères, nous voyons que ces deux logiques, loin de s'opposer, sont complémentaires. Elles se retrouvent dans les critères dans les visées qui désignent, d'un côté, l'annonce et, de l'autre, les exigences qui pourraient être la desserte. Ce qui apparaît en plus c'est qu'il est préférable d'avoir comme premier objectif les visées qui appelleront les exigences, la formation et l'édification, nourritures au service d'une parole de témoignage alors que l'inverse n'est pas automatique comme nous l'avons vu dans nos communautés par le passé.

Les visées ont comme objectif une triple rencontre : celle du Christ qui est la principale mais aussi celle de deux personnes de manière réciproque tant il est évident pour nous qu'il n'y ait pas l'apport de l'un vers l'autre mais un échange avec écoute et respect pour qu'il y ait vraiment rencontre.

Les exigences sont une préparation à la rencontre, à l'écoute et à l'expression de la foi et demandent un travail avec d'autres pour que cette parole s'inscrive dans la contemporanéité de l'expression.

La remarque concernant la croissance est essentielle puisqu'elle dit la gratuité de cette démarche. Et en même temps, la dernière remarque, sur la responsabilisation des nouveaux, dit l'espérance dans la rencontre du Christ et la fraternité qui unit de manière inconditionnelle.